"Examen des activités de la BEI à l'extérieur de l'UE: réflexions du comité des sages" dans BEI-Info (2010)

Légende: Durant l'année 2009, un comité des sages, présidé par Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds monétaire international, a évalué les opérations que la Banque européenne d'investissement mène à l'extérieur de l'Union européenne (UE). Michel Camdessus expose, dans cet article, les grandes lignes du rapport publié le 24 février 2010.

Source: Examen des activités de la BEI à l'extérieur de l'UE: réflexions du comité des sages, dans BEI-Info. Mai-2010, Édition spéciale, p. 4. Disponible sur http://www.eib.org/attachments/general/bei_info/bei_info137_special_edition_fr.pdf

Copyright: (c) Banque européenne d'investissement

URL: http://www.cvce.eu/obj/"examen_des_activites_de_la_bei_a_l_exterieur_de_l_ue_reflexions_du_comite_des_sages"_dans_bei_info_2010-fr-82bc4328-5a7d-4f20-ac20-ba90f0ff4e61.html

Date de dernière mise à jour: 28/09/2012

Examen des **activités de la BEI à l'extérieur de l'UE** : réflexions du comité des sages

Au cours de l'année écoulée, un comité indépendant – que j'ai eu l'honneur de présider – s'est penché sur la question de savoir comment la BEI pouvait contribuer à renforcer l'efficacité de la politique européenne de coopération et d'aide au développement. Des réflexions sur les opérations de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE ont été menées dans le cadre d'un examen programmé. Depuis l'établissement du mandat actuel de la BEI, en 2006, la conjoncture internationale s'est considérablement modifiée.

Le comité a donc décidé de livrer aux décideurs des pistes de réflexion visant à leur permettre de relever les défis futurs d'une façon plus structurée, et ce afin de renforcer l'influence, l'efficacité, l'efficience et la visibilité de l'activité de financement de l'UE à l'extérieur de ses frontières.

Bien que le financement de projets d'investissement dans les 27 États membres reste l'activité principale de la BEI, la part de ses opérations hors de l'UE a progressé au fil des ans jusqu'à atteindre près de 9 milliards d'EUR en 2009, un montant considérable. Ce volume d'activité est en effet supérieur à celui de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Il représente en outre le double du volume prêté par la Banque africaine de développement et la moitié de celui accordé par la Banque mondiale.

Notre comité s'est vu confier la mission d'évaluer les performances du mandat de prêt actuel de la BEI (quelque 25,8 milliards d'EUR sur la période 2007-2013) aux régions du monde qui relèvent de la garantie budgétaire de l'UE.

La BEI est de toute évidence un outil puissant. Nous avons cependant conclu qu'elle pourrait soutenir encore davantage l'action extérieure de l'UE si elle disposait d'effectifs renforcés et d'un meilleur accès à des ressources financières accordées à des conditions de faveur. Ses moyens actuels sont en effet nettement inférieurs à ceux des autres institutions financières internationales.

Michel Camdessus, président du comité des sages et ancien directeur général du FMI

Nous recommandons également que la BEI concentre son activité de prêt sur le financement de biens publics mondiaux, notamment dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques (une enveloppe supplémentaire de 2 milliards d'EUR y serait affectée), ainsi que sur les infrastructures économiques, le soutien au développement du secteur privé et la coopération régionale.

À brève échéance, nous préconisons que la BEI et la Commission européenne établissent une « Plateforme européenne pour la coopération et l'aide au développement ». Celle-ci permettrait de combiner des aides non remboursables et des prêts accordés par différentes sources européennes de financement. Nous estimons également que la BEI devrait envisager des changements potentiellement plus importants et regrouper ses activités actuellement menées dans les pays tiers au sein d'une entité distincte.

Nous avons ainsi proposé deux nouvelles pistes de réflexion. La première possibilité consisterait à rassembler les opérations de prêt de la BEI à l'extérieur de l'UE et les aides de la Commission européenne ayant trait à l'investissement au sein d'une « Agence européenne pour les opérations de financement extérieur ». La seconde consisterait à créer une « Banque européenne pour la coopération et le développement », laquelle pourrait éventuellement englober le portefeuille de la BERD, sous réserve de négociations avec les actionnaires de cette institution non membres de l'UE.

Aucune de ces entités ne serait assimilée à une nouvelle institution de l'UE. Leur création permettrait cependant de regrouper les différentes sources des financements actuellement déployés à l'extérieur de l'UE (soit plus de 100 milliards d'EUR sur la seule période 2007-2013), conformément au consensus européen pour le développement adopté en 2006.

Il revient désormais aux décideurs de faire des choix stratégiques pertinents pour l'UE, afin de pouvoir disposer d'un bras financier unique et puissant au service des ambitions et des politiques extérieures de l'UE. ■

Le comité des sages

Sur décision du Conseil européen, un comité des sages a été constitué en 2008 pour évaluer et examiner en profondeur les opérations que la BEI mène à l'extérieur de l'Union depuis 2006 et qui relèvent de la garantie budgétaire de l'UE. Sur la base du rapport et des recommandations du groupe d'experts, la Commission européenne formulera une proposition qui fera l'objet d'une décision conjointe du Parlement européen et du Conseil. Les membres du comité des sages sont les suivants :

Michel Camdessus préside le comité des sages. Ancien directeur général du Fonds monétaire international (1987-2000), il est gouverneur honoraire de la Banque de France. Auparavant, il a exercé les fonctions de directeur du Trésor français et de président du Comité monétaire européen ainsi que du Club de Paris. Il est membre de l'Africa Progress Panel, une autorité indépendante ayant pour mission d'inciter les dirigeants mondiaux à respecter leurs engagements à l'égard de l'Afrique, et du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général des Nations unies. Il a par ailleurs exercé les fonctions de président de la Société de financement de l'économie française (SFEF), de membre de la Commission pour l'Afrique et de président du Groupe mondial d'étude du financement des infrastructures d'adduction d'eau.

Kemal Dervis, ancien ministre des affaires économiques de la Turquie, a été administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 2005 à 2009. Il est actuellement vice-président de la Brookings Institution et directeur de son département Économie mondiale et développement, ainsi que membre du conseil international de surveillance de l'Université Sabanci. Il préside le conseil consultatif international d'Akbank et exerce la fonction de conseiller auprès du directeur général de l'OIT. Auparavant, il a également été membre du Parlement et du Trésor turcs et vice-président de la Banque mondiale.

Norbert Kloppenburg, membre du directoire du groupe bancaire KfW, est en charge des activités de financement internationales du groupe. Depuis qu'il a rejoint la KfW, en 1989, il y a occupé plusieurs fonctions. Auparavant, il s'est forgé une expérience à l'étranger en travaillant en Inde et au Burundi. Il occupe par ailleurs le poste de premier vice-président du conseil de surveillance de Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft, une institution de financement du développement.

Manana Kochladze est coordinatrice régionale pour le Caucase au sein de l'ONG Central and Eastern European Bankwatch Network. Elle supervise les activités du réseau en Géorgie depuis 1998. Elle a dirigé plusieurs campagnes environnementales pour le compte d'ONG et a fondé l'organisation environnementale Green Alternative, dont le siège est à Tbilisi.

Richard Manning a présidé le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de 2003 à 2007. Il travaille actuellement en tant que consultant indépendant spécialisé dans les questions internationales liées au développement. M. Manning exerçait auparavant les fonctions de directeur général chargé des politiques au ministère britannique du développement international (DFID). Au service du DFID, ou des organismes qui l'ont précédé, il a notamment occupé des postes en Afrique occidentale ou en Asie du Sud-Est, et exercé la fonction d'administrateur suppléant à la Banque mondiale. Il préside actuellement le Conseil d'administration de l'Institute of Development Studies.

Luis Martí Espluga est vice-président du comité des sages. Auparavant, il a été administrateur du Groupe de la Banque mondiale (2004-2006) et du FMI (2003-2004), ainsi que vice-président de la BEI (1994-2000). Il a également exercé les fonctions de président-directeur général de l'institut espagnol du commerce extérieur ainsi que, plusieurs années durant, de directeur de la société espagnole du crédit à l'exportation. Encore avant, il a été sous-directeur de l'autorité espagnole en charge du contrôle des changes. M. Martí donne des conférences et publie des articles sur des sujets en rapport avec l'économie mondiale.

Sauli Niinistö est l'actuel président du Parlement finlandais. De 2003 à 2007, il a été vice-président de la BEI. Il a auparavant occupé les postes de vice-premier ministre, de ministre des finances et de ministre de la justice dans son pays entre 1995 et 2003. M. Niinistö est également président honoraire du Parti populaire européen.

Ewa Osniecka-Tamecka est vice-rectrice de l'antenne polonaise du Collège d'Europe depuis 2007. Elle a auparavant occupé le poste de secrétaire d'État aux affaires européennes et fait office de sherpa de la Pologne dans le cadre du projet de constitution européenne. Mme Osniecka-Tamecka a exercé auparavant les fonctions de chef de cabinet du ministre des affaires européennes, de coordinatrice de l'aide nationale, de directrice de l'unité de gestion du programme en charge de la mise en œuvre des programmes d'aide de l'UE et de conseillère auprès du ministre des affaires européennes au sein du cabinet du premier ministre. Elle est aussi membre du Conseil d'administration du Fonds de coopération.

Mario Sarcinelli, ancien directeur général adjoint de la Banque d'Italie, a aussi occupé les fonctions de directeur général du Trésor italien et de ministre du commerce extérieur. De 1991 à 1994, il a également été vice-président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Jusqu'en 2008, M. Sarcinelli a été professeur d'économie monétaire à l'Université La Sapienza à Rome. Auparavant, il avait été nommé par la Banque interaméricaine de développement (BID) au poste d'expert au sein du groupe chargé de l'évaluation extérieure de l'activité de la BID en faveur du secteur privé.

Jean-Louis Biancarelli représente la BEI au sein du comité des sages. Il a exercé, au sein de la Banque, la fonction de directeur général des financements hors Europe. Recruté par la BEI en 1977 en tant que chargé de prêt pour certains pays d'Afrique, il a, depuis lors, occupé diverses fonctions ayant trait aux opérations de prêt en France, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi que dans le bassin méditerranéen. M. Biancarelli avait travaillé auparavant à la Banque mondiale et auprès du ministère tunisien de l'économie nationale à Tunis.

David McGlue représente la Commission européenne au sein du comité des sages. Il a été jusqu'en 2008, en tant que directeur à la Commission, en charge des opérations sur les marchés financiers, de la gestion des programmes d'investissement destinés aux PME et des relations avec le Groupe BEI. De 1994 à 2000, il a été membre du Comité financier du Fonds européen d'investissement (FEI), après avoir occupé divers postes à la Commission dans les domaines de la finance, de l'énergie et de la politique industrielle. Il travaillait auparavant dans le service diplomatique du Royaume-Uni. M. McGlue est actuellement membre du Conseil d'administration du FEI.

Les opérations extérieures de la BEI sous **le regard attentif et indépendant** de son service d'évaluation

En 2009, le service chargé de l'évaluation indépendante des opérations de la BEI a apporté une contribution importante à l'examen à mi-parcours des mandats extérieurs de la Banque en réalisant un examen exhaustif des opérations et stratégies de la Banque à l'extérieur de l'UE.

Alain Sève et Werner Schmidt, Évaluation des opérations

La division Évaluation des opérations (EV) contribue à assurer la transparence vis-à-vis des instances dirigeantes de la Banque, ainsi que des parties intéressées extérieures à l'institution, en procédant à des évaluations thématiques, sectorielles et régionales (ou nationales) des projets financés par la Banque une fois qu'ils sont achevés. Pour améliorer en permanence les activités de la BEI, ce service évalue, à la lumière des politiques pertinentes de l'UE, la manière dont la Banque conduit ses opérations. EV analyse également les politiques et stratégies connexes pour identifier les aspects susceptibles de nécessiter un réexamen et formule des recommandations concrètes à partir de ses conclusions. Par ses travaux, dont la portée s'étend à l'ensemble des activités de la BEI, cette division renforce la responsabilité et encourage la Banque à tirer des enseignements de l'expérience acquise. EV coopère étroitement avec les équipes d'évaluation de la Commission européenne et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux.

En 2009, EV a joué un rôle important dans l'examen à mi-parcours des mandats extérieurs de